Image not found or type unknown

Divorce bien communaute et récompense

Par **Stef87**, le **29/09/2013** à **17:16**

Bonjour

Voilà nous allons divorcer à l amiable mais mon épouse était propriétaire avant notre rencontre
Elle a acheté un bien a 510000 F en 1997 , trois ans après je la rencontre et je participe à la vie de tous les jours pendant trois car nous avons vendu ce bien 148000 € en 2003.
Aujourd'hui nous avons acheté revendu car nous bcp déménage mais nous divorçons et elle me demande de récupérer la valeur du bien achete en 1997 soit 510000F 77749€
Je ne suis pas d accord sur le montant mais je ne connais pas la loi et notre notaire est un ami de ma femme et lui a dit oui c est légitime
Pouvez vous me dire quel montant je dois lui reverser ?
Merci beaucoup

SD

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés